

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 56 (1983)

Heft: 7-8

Rubrik: Actualité du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité du logement

En Suisse: un encouragement coordonné à la construction de logements

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier la Communauté d'action pour un encouragement efficace à la construction de logements. Présidée par le conseiller national K. Flubacher, cette communauté d'action, que nous avons déjà présentée aux lecteurs de notre revue, s'engage activement pour que soit instaurée une collaboration raisonnable entre les cantons et la Confédération. Le faible coût de l'aide fédérale au logement et l'efficacité néanmoins très appréciable des subventions accordées jusqu'ici parlent en faveur du maintien de cette aide fédérale, à l'encontre de la cantonalisation exclusive que proposent les partisans d'une redistribution radicale des

tâches entre cantons et Confédération. Mais une meilleure coopération entre cantons et pouvoir fédéral se révèle indispensable dans le secteur du logement.

Cette brochure montre à l'aide d'exemples concrets comment cette collaboration plus étroite pourrait se développer, et quelles sont les diverses possibilités qui s'offrent sur la base de l'actuelle loi fédérale d'encouragement à la construction de logements.

Cette brochure, au contenu bien argumenté, peut se commander auprès du secrétariat de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, Bucheggtrasse 107, 8057 Zurich.

Le logement en URSS

L'URSS, qui compte 270 millions d'habitants, s'est fixé pour objectif de réaliser 2 millions de logements en 1983: il s'agit, d'ici au début de la prochaine décennie, d'assurer un logement à chaque famille — on sait qu'actuellement nombreuses sont les familles à de-

voir se partager un appartement à plusieurs. La norme de surface a été fixée à 15 m² par personne, alors qu'elle était de 7 à 8 m² dans les années 50. Il s'agit donc d'un effort important, et il sera intéressant de voir dans quelle mesure l'objectif pourra être atteint.

Deux concours d'architecture pour du logement

Deux concours d'architecture pour des projets de logements à Lausanne et dans sa région viennent d'être jugés. Le premier concours a été organisé par la Ville de Lausanne, qui entend affecter à la construction de logements une parcelle qu'elle possède dans le nord-est de la ville, dans le quartier de la Grangette; il s'agit d'un beau terrain en pente douce, bien ensoleillé, et jouissant d'une vue superbe, mais hypothéqué par les nuisances sonores de l'autoroute de contournement: il faut prévoir des dispositifs pour en protéger les 200 à 220 logements qu'il est prévu d'y construire. Ces futures constructions seront réparties entre trois sociétés de logements sociaux, dont la SCHL. Les auteurs des quatre premiers projets primés lors du concours d'idées qui s'est déroulé l'année dernière ont reçu commandé pour un projet d'organisation de quartier qui doit servir de base au plan de quartier. Au deuxième tour qui vient d'être jugé, les auteurs des trois premiers projets classés sont retenus comme mandataires des sociétés. Le premier rang a été attribué à M. H. Schaffner et M. F. Schlupp, le deuxième à M. F. Boschetti, le troisième à M. N. Petrovitch. Dès 1986, les premiers habitants de ce nouveau

quartier pourraient, si tout va bien, s'installer dans leurs appartements.

Quant au second concours, il s'agit d'un concours de projets pour la construction de logements pour le compte de la Coopérative immobilière du personnel fédéral (CIPEF), à Prévèrenges, entre Lausanne et Morges. Le but en est la réalisation d'un ensemble d'habitations comprenant trente logements et six villas, caractérisé par une conception architecturale qui prenne en compte les exigences d'économie énergétique, en particulier au travers de l'utilisation de l'énergie solaire passive. Les dix-sept projets rendus ont été analysés par le Groupe de recherche de l'énergie solaire (GRES) de l'EPF-L, sous l'aspect de leurs performances thermiques. Le concours a été organisé par l'Office des constructions fédérales. Le jury a attribué des prix à six de ces projets, parmi lesquels, au premier rang, le projet de l'Atelier d'architecture ACTE, de MM. Chiché, Démétrides et Papadaniél.

Dans un tout prochain numéro de la revue *Habitation*, nous reviendrons sur ces deux concours pour en présenter les meilleurs projets à l'aide de plans et de photos des maquettes.

Concierge-animateur L'expérience de SICOOP-Fribourg

La Société coopérative SICOOP, de Fribourg, a été l'initiatrice, en Suisse romande, d'une expérience intéressante: elle a créé un poste de concierge-animateur (voir revue *Habitation*, avril 1982).

Cette information de notre revue a été largement reprise par la presse romande et a fait l'objet d'une conférence de Pro Familia Vaud. A la suite de cette conférence présentée par les initiateurs eux-mêmes, la Faculté des sciences sociales de Lausanne s'est intéressée à cette démarche unique à ce jour.

La faculté a donc élaboré un questionnaire très précis et procède actuellement à une enquête auprès des concierges de la région lausannoise.

Ces entretiens, avec les intéressés eux-mêmes, apporteront sans doute des éléments nouveaux et un éclairage sur l'importante fonction sociale du concierge.

Dès que les questionnaires seront dépouillés, la revue *Habitation* se fera un plaisir de faire connaître les résultats à ses lecteurs.

R. H.